

## Cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours Départemental « Villes et Villages fleuris » 2021

*Embellissement, attractivité, qualité du cadre de vie... Le label « Villes et villages fleuris » apporte une reconnaissance concrète aux efforts portés par les communes pour la gestion durable de leur environnement. Il est loin le temps où le label ne concernait que le fleurissement. Le concours départemental 2021 consacre aujourd'hui l'investissement fort et croissant des communes et équipes dédiées aux espaces verts en matière de transition écologique, d'innovation et de créativité...*

La **cérémonie départementale de remise des prix « Villes et Villages fleuris »** qui s'est déroulée à Rennes le vendredi 15 octobre 2021 a été l'occasion de saluer les efforts constants des communes breilliennes. Sébastien Guéret, Président de l'Agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine et Roger Morazin, Vice-Président du Conseil départemental et référent du label « Villes et Villages Fleuris » ont **récompensé 9 communes breilliennes** sur les 19 inscrites à la démarche du label « Villes et Villages fleuris ». La remise des prix a naturellement associé les maires des communes candidates et les responsables des espaces verts, les membres du jury départemental « Villes et Villages Fleuris » d'Ille-et-Vilaine, les membres du jury régional ainsi que les conseillers départementaux des territoires concernés.

L'Agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine\* anime tout au long de l'année, sur délégation du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, le label « Villes et Villages fleuris » sur notre territoire. Ce label national a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent et gèrent un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil des touristes. **L'Ille-et-Vilaine dénombre aujourd'hui 55 communes labellisées « Villes et Villages Fleuris »**, toutes ambassadrices d'une qualité de vie remarquable. Ces communes participent à l'embellissement et à l'attractivité touristique de notre territoire.

### Autres temps forts de la cérémonie :

- **Conférence** : « *Eclairage public : quand l'économie rejoint l'écologie !* » par Suzanne Kuang, directrice du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- **Intervention** sur le thème « *Eclairage public : Du LED à la gestion de la trame noire* » par Sophie Le Dréan Quenec'hdu, adjointe à l'environnement et à la transition écologique à Mélesse (en collaboration avec le Muséum d'histoire naturelle de Paris)

Liste des 9 lauréats

## Les 9 communes lauréates :

1ère catégorie : communes dont la population est comprise entre 1 et 499 habitants

- Eancé : 1<sup>er</sup> prix

2ème catégorie : communes dont la population est comprise entre 500 et 999 habitants

- La Chapelle-de-Brain : 1<sup>er</sup> prix et prix de la créativité

3<sup>ème</sup> catégorie : communes dont la population est comprise entre 1 000 et 3 499 habitants

- Guipel : 1<sup>er</sup> prix (ex-aequo) et prix du jardinier(e)
- La Dominelais : 1<sup>er</sup> prix (ex-aequo)
- Hédé-Bazouges : 2<sup>ème</sup> prix et prix d'encouragement
- Bourg-des-Comptes : 3<sup>ème</sup> prix et prix d'encouragement
- Saint-Etienne-en-Coglès : 4<sup>ème</sup> prix et prix d'encouragement

4<sup>ème</sup> catégorie : communes dont la population est comprise entre 3 500 et 9 999 habitants

- La Guerche-de-Bretagne : 1<sup>er</sup> prix
- Montauban-de-Bretagne : 2<sup>ème</sup> prix et prix d'encouragement

### **\* L'Agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine, un acteur de proximité.**

L'Agence accompagne les communes souhaitant s'engager dans la démarche de labellisation « *Villes et Villages fleuris* » : organisation de visites conseils sur le terrain, mise en place d'une conférence annuelle sur le thème de l'aménagement des espaces publics... Un volontarisme historique et déterminé car le label national « Villes et Villages fleuris » représente un outil au service de la stratégie départementale dans des domaines aussi variés que la valorisation touristique, l'attractivité résidentielle ou économique, la préservation de l'environnement...

## **Contact**

**Directrice de l'Agence de développement touristique d'Ille-et-Vilaine**

Roseline Rouillard

02 99 78 47 41

r.rouillard@bretagne35.com